



2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ
par la soussignée, Linda Gauthier,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
de la susdite municipalité

QUE le conseil de la municipalité des Éboulements sera saisi, lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 à 20 h, qui se tiendra à l'édifice municipal, situé au 2335 route du Fleuve, de la nature et de l'effet d'une dérogation mineure située **au 2420 route du Fleuve, Les Éboulements**, sur le **lot 5 440 700**, cadastre du Québec.

QUE cette dérogation mineure portant le numéro **DM 105-2020** consiste à :

- **Autoriser le lotissement d'un terrain qui se voit passer de 579,5 m² à une superficie de 544 m² plutôt que 650 m² au minimum, tel que prescrit par l'article 5.2 du règlement de lotissement n° 118-11 de la municipalité des Éboulements.**

Dans le cas où le conseil municipal décidait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme aux règlements de la municipalité.

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections au projet précité en les laissant savoir par écrit à la directrice-générale de la municipalité avant la tenue de la séance du conseil ou en se présentant à cette dernière pour faire valoir ses objections verbalement.

DONNÉ aux Éboulements ce 24^e jour d'août 2020.

LINDA GAUTHIER
Directrice générale et secrétaire-trésorière